

• CEREALES :

Continuez la surveillance des ravageurs - la météo est toujours propice aux vols de pucerons et aux limaces. Les températures depuis quelques semaines ne sont pas favorables à l'activité des cicadelles.

• COLZA :

Larves d'altises : en progression, continuer la surveillance.

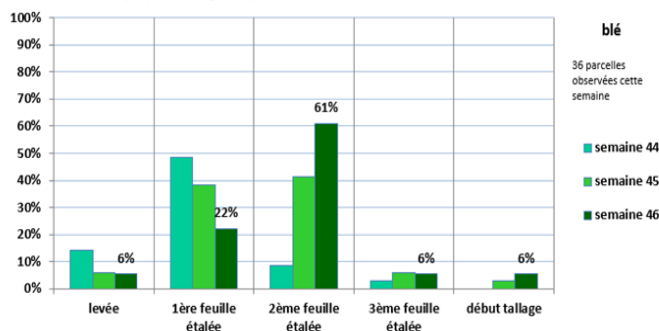
CEREALES

Cette semaine, 48 parcelles de céréales sont observées : 36 parcelles de blé et 12 d'orge d'hiver.

La majorité des blés est au stade « 2 feuilles ». Les situations les plus avancées sont au stade « début tallage ».



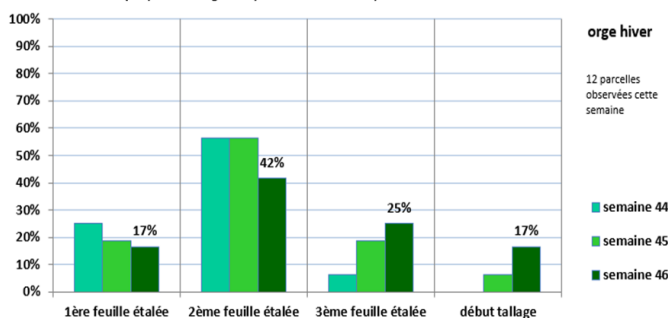
Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



En orge d'hiver, les stades vont de « 1 feuille » à « début tallage ».



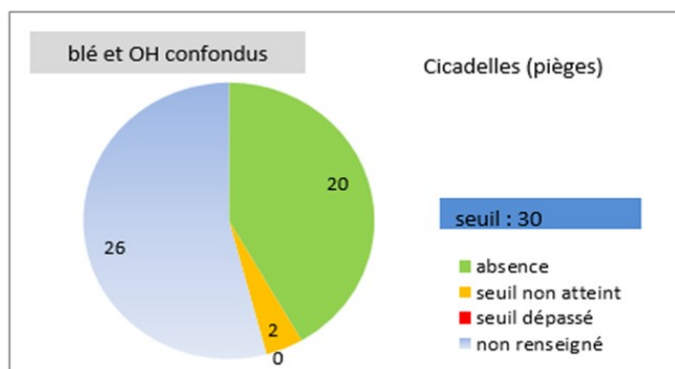
Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



RAVAGEURS

Cicadelles *Psammotettix alienus*

Cette semaine, sur 22 plaques engluées relevées en parcelles de céréales, (3 en orge d'hiver et 19 en blé), 2 présentent quelques individus : de 1 à 2 cicadelles *Psammotettix alienus* piégées dans l'Oise et l'Aisne. Aucune parcelle n'atteint le seuil indicatif de risque ! Les températures depuis quelques semaines ne sont pas propices à l'activité des cicadelles *Psammotettix alienus*.



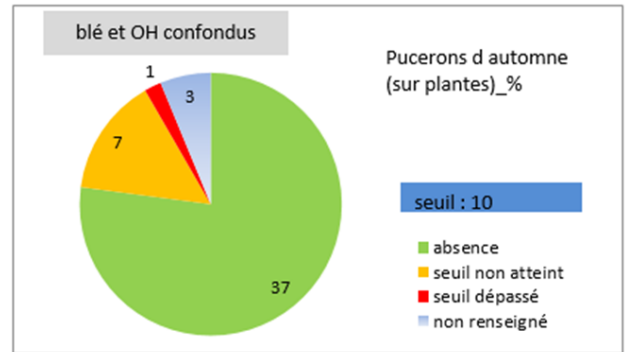
Seuil indicatif de risque: devant l'impossibilité d'identifier *Psammotettix alienus* sur plante, le seuil repose sur l'observation d'une plaque jaune engluée de format A4 et se situe à 30 captures par semaine.

RAPPEL : on distingue l'espèce *Psammotettix alienus* à l'aide d'une petite loupe grâce à la présence de 5 bandes blanches sur le dessus de l'animal au niveau du thorax. La couleur générale n'est pas discriminante, il existe en effet de nombreuses autres espèces de couleur « fauve ».

Puceron *Rhopalosiphum padi*

Quelques pucerons, essentiellement ailés, sont toujours observés sur plante et plaques engluées : 3 parcelles atteignent le seuil indicatif de risque cette semaine !

-Sur 45 parcelles observées, des pucerons sont constatés dans 8 situations en blé dont 1 parcelle atteint le seuil de nuisibilité avec 80% des pieds porteurs avec au moins un puceron : KWS EXTASE à « 2 feuilles » précédent pomme de terre dans la Somme (pucerons ailés). En général, il est observé 1 à 3 % des plantes avec présence de pucerons.



-Au niveau des jours de présence, dans 3 situations des pucerons, généralement ailés, sont observés depuis plus de 10 jours. Le seuil indicatif de risque est atteint !

id-pl	Coc	Commune	Culture	Variété	Traitement	SEMAINE 44			SEMAINE 45			SEMAINE 46			Présen 10 jrs
						stade	PUC (x/pla)	Tj	stade	PUC (x/pla)	Tj	stade	PUC (x/pla)	Tj	
1141842	60300	COURTEUIL	Blé tendre d'hiver	nc		Z13: 3e F Etalée	5	ailés	Z21: Debut tallage	2	ailés	Z21: Debut tallage	0		
1142168	59144	VARGNIES-LE-GRAND	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON		Z10: Levée	0		Z11: 1ere F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		
1142243	02140	FONTAINE-LES-VERVINS	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON		Z11: 1ere F Etalée	0	ailés	Z11: 1ere F Etalée	0	ailés	Z21: 2e F Etalée	0	ailés	
1142261	80440	COTTENCHY	Blé tendre d'hiver	KVS EXTASE	OUI				Z13: 3e F Etalée	0		Z21: Debut tallage	0		
1146371	02480	JUSSY	Blé tendre d'hiver	FILON		Z01: Pré-levée			Z01: Pré-levée			Z10: Levée	0		
1146381	60360	CREVECOEUR-LE-GRAND	Blé tendre d'hiver	KVS EXTASE	OUI	Z12: 2e F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		Z13: 3e F Etalée	0		
1146700	60810	BARBERY	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON		Z12: 2e F Etalée	0	estaptes	Z12: 2e F Etalée	0	estaptes	Z12: 2e F Etalée	0	ailés/estaptes	
1146708	60400	NAMPCEL	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	OUI	Z11: 1ere F Etalée	3	apteres	Z11: 1ere F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		
1146748	80750	CANDAS	Blé tendre d'hiver	KVS EXTASE		Z01: Pré-levée			Z10: Levée			Z10: Levée	0		
1149006	62182	CAGNICOURT	Blé tendre d'hiver	CAMPESIND		Z12: 2e F Etalée			Z12: 2e F Etalée	2	ailés	Z12: 2e F Etalée	2	ailés	
1149008	02590	AUBIGNY-AUX-KAISNES	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON		Z11: 1ere F Etalée	0	ailés	Z12: 2e F Etalée	2	ailés	Z12: 2e F Etalée	2	ailés	
1149379	59770	MARLY	Blé tendre d'hiver	CROSSWAY		Z10: Levée	1	ailés	Z11: 1ere F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		
1149382	60240	SERANS	Blé tendre d'hiver	RGT SACRAMENTO					Z12: 2e F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	1	ailés	
1149401	02960	BRUYERES-ET-MONTBERAULT	Blé tendre d'hiver	RGT SACRAMENTO		Z11: 1ere F Etalée	0		Z11: 1ere F Etalée	0		Z11: 1ere F Etalée	0		
1149402	02940	ATHES-SOUS-LAON	Blé tendre d'hiver	TENOR		Z11: 1ere F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		
1149578	02270	CRECY-SUR-SERRE	Blé tendre d'hiver	KVS EXTASE		Z11: 1ere F Etalée	1	apteres	Z12: 2e F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0	apteres	
1153479	62380	ELMES	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON		Z10: Levée	1	ailés	Z12: 2e F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		
1154477	80300	MEAULTE	Blé tendre d'hiver	RUBSKO		Z11: 1ere F Etalée	2	ailés	Z11: 1ere F Etalée	0		Z11: 1ere F Etalée	0		
1154478	80300	MEAULTE	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON		Z11: 1ere F Etalée	7	ailés	Z12: 2e F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		
1154479	80300	MOFLANCOURT	Blé tendre d'hiver	RGT SACRAMENTO		Z11: 1ere F Etalée	7	ailés	Z12: 2e F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	2	ailés	
1154481	62124	BEUSNY	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON		Z12: 2e F Etalée	1	ailés	Z12: 2e F Etalée	2	ailés	Z12: 2e F Etalée	0		
1154534	60390	PORCHEUX	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON		Z11: 1ere F Etalée	1	estaptes	Z12: 2e F Etalée	1	ailés	Z12: 2e F Etalée	1	ailés	OUI
1154583	62111	HANNESCAMPS	Blé tendre d'hiver	COSTELLO		Z10: Levée	0		Z11: 1ere F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		
1154595	80290	FOURCIGNY	Blé tendre d'hiver	KVS EXTASE		Z11: 1ere F Etalée	2	ailés	Z11: 1ere F Etalée	2	ailés	Z12: 2e F Etalée	50	ailés	OUI
1154600	59258	LESDAIN	Blé tendre d'hiver	MELANGE		Z11: 1ere F Etalée	0		Z11: 1ere F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		
1155545	62830	SAMER	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON		Z11: 1ere F Etalée	0		Z11: 1ere F Etalée	0		Z11: 1ere F Etalée	2	ailés	
1155601	02220	AUGEY	Blé tendre d'hiver	COMPLICE		Z11: 1ere F Etalée	0		Z11: 1ere F Etalée	0		Z11: 1ere F Etalée	0	ailés	
1156506	59380	STEENE	Blé tendre d'hiver	BERGAMO		Z11: 1ere F Etalée	0		Z11: 1ere F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		
1156534	62260	AUCHEL	Blé tendre d'hiver	KVS EXTASE		Z10: Levée	2	ailés	Z11: 1ere F Etalée	2	estaptes	Z11: 1ere F Etalée	3	ailés/estaptes	OUI
1157433	80270	AIRAINES	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON		Z11: 1ere F Etalée	0		Z11: 1ere F Etalée	0		Z11: 1ere F Etalée	0		
1159281	59300	AULNOY-LEZ-VALENCIENNES	Blé tendre d'hiver	CHEVRON		Z12: 2e F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		
1159282	59300	AULNOY-LEZ-VALENCIENNES	Blé tendre d'hiver	KVS EXTASE		Z12: 2e F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		
1159309	60700	SACY-LE-GRAND	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON		Z12: 2e F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		
1159339	59138	BACHANT	Blé tendre d'hiver	KVS EXTASE		Z11: 1ere F Etalée	0		Z11: 1ere F Etalée	0		Z11: 1ere F Etalée	0		
1141976	80300	MOFLANCOURT	Orge d'hiver	KVS ORBIT		Z10: Levée	3	ailés	Z12: 2e F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		
1142262	80680	SAINS-EN-AMIENNOIS	Orge d'hiver	KVS FARO	OUI				Z11: 1ere F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		
1143984	62310	RADINGHEM	Orge d'hiver	JETTOO	OUI	Z13: 3e F Etalée	0		Z21: Debut tallage	0		Z21: Debut tallage	0		
1146372	59141	IVUY	Orge d'hiver	KVS JOYAU		Z11: 1ere F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		
1149009	02240	PARPEVILLE	Orge d'hiver	KVS FARO		Z12: 2e F Etalée	3	ailés	Z12: 2e F Etalée	3	ailés	Z13: 3e F Etalée	0	ailés	
1149378	59144	VARGNIES-LE-GRAND	Orge d'hiver	KVS JAGUAR		Z11: 1ere F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	1	ailés	Z21: Debut tallage	0		
1154209	59990	SAULTAIN	Orge d'hiver	KVS FARO		Z12: 2e F Etalée	3		Z12: 2e F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		
1154210	59990	SAULTAIN	Orge d'hiver	SENSATION		Z12: 2e F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		
1154211	59300	AULNOY-LEZ-VALENCIENNES	Orge d'hiver	KVS FEERIS		Z12: 2e F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		Z13: 3e F Etalée	0		
1154480	80300	MEAULTE	Orge d'hiver	EXQUIS		Z10: Levée	0		Z11: 1ere F Etalée	0		Z11: 1ere F Etalée	0		
1157434	80270	AIRAINES	Orge d'hiver	LG ZEBRA		Z11: 1ere F Etalée	0		Z11: 1ere F Etalée	0		Z11: 1ere F Etalée	0		

-Sur 5 plaques relevées, 3 d'entre elles présentent des pucerons ailés avec 4 à 51 individus piégés (cas d'une situation en semis direct dans un couvert de graminées).

La météo annoncée cette semaine est favorable aux vols de pucerons: absence de vent et de pluie, température autour de 12°C l'après-midi et faibles amplitudes thermiques. Continuez l'observation en parcelle !

RAPPEL : le piégeage avec les plaques engluées est un indicateur d'activité des pucerons, qui permet de dater l'arrivée des premiers vols en parcelles mais le seuil indicatif de risque se définit par observation sur plantes.



Seuils indicatifs de risque: 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade début tallage

Variétés d'orges d'hiver tolérantes à la JNO

Plusieurs variétés possèdent une tolérance à la JNO :

- Orge d'hiver 2 rangs : **IDILIC, SPAZIO**
- Orge d'hiver 6 rangs : **AMISTAR, ATENON, COCCINEL, CRENEAU, DOMINO, HEXAGON, HIRONDELLA, KWS AVENIR, KWS BORRELY, KWS FILANTE, KWS EXQUIS, KWS FEERIS, KWS GLOBE, KWS JAGUAR, KWS JOYAU, LG ZEBRA, LG ZODIAC, MARGAUX, PARADIES, PERROELLA, RAFAELA, SENSATION**

La tolérance variétale à la JNO concerne la réponse de la plante à l'infection virale. Une plante tolérante est une plante pour laquelle l'infection induit peu de symptômes. Semée à une date de semis recommandée, ce sera un levier génétique efficace. Toutefois, en cas de semis trop précoce et de pression extrême avec une année climatique très favorable aux pucerons (ce qui a été par exemple le cas en 2015), ce levier génétique ne sera pas total.

Cette tolérance ne concerne pas le virus transmis par la Cicadelle.

Limaces :

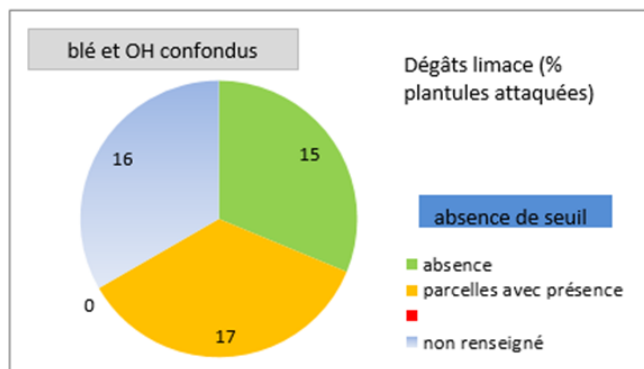
Les sols humides actuels sont propices à l'activité des limaces.

Des dégâts de limaces continuent d'être signalés, 17 situations sont concernées cette semaine:

- ⇒ 12 parcelles de blé, essentiellement en non labour, en précédents colza et blé, avec des dégâts allant jusqu'à 50% des plantes attaquées (stade 2 feuilles, précédent colza en non labour dans le Pas de Calais).
- ⇒ 5 parcelles d'orge d'hiver dont 1 parcelle présente 65% de plantes attaquées en non labour précédent blé.

Sur 7 pièges relevés, des limaces sont constatés sous 3 d'entre eux en blé : avec 1 à 4 limaces grises ou noires / m² (adulte et jeune).

La vigilance reste de mise jusqu'au stade « 3 feuilles - début tallage » de la céréale.



COLZA

Stades :

41 parcelles renseignées cette semaine :

- 5% sont au stade B5 (5 feuilles)
- 39% sont entre les stades B6 et B8 (6 à 8 feuilles)
- 57% sont aux stades B9 à B10 et plus (9 à 10 feuilles et plus)

La quasi-totalité des parcelles est susceptible d'être touchée par les larves d'altise.

Des rougissements sur feuille de colza ont été observés dans 1 parcelle pouvant résulter d'une carence en phosphore, une faim d'azote ou autre stress de la plante.

Estimation de la biomasse aérienne.

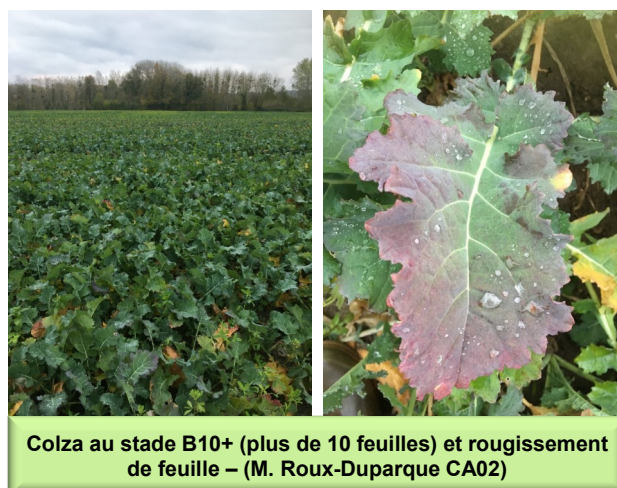
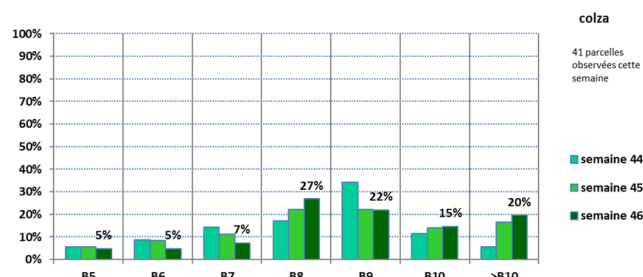
La biomasse produite étant directement corrélée à l'azote consommé, cette pesée permettra d'évaluer l'azote déjà absorbé par les plantes.

Elle devra être complétée en sortie d'hiver par une deuxième pesée pour évaluer la perte de feuilles provoquée par le gel.

En effet, l'azote contenu dans ces feuilles détruites par le gel sera en partie disponible pour la culture au printemps.

Une simple pesée en sortie d'hiver pourrait donc sous-estimer la quantité d'azote absorbé en cas d'hiver rigoureux avec beaucoup de pertes de feuilles.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Méthodologie :

- Sur 4 placettes de 1 m² chacune, réalisez le prélèvement des plantes coupées au collet. Prélevez aussi les feuilles tombées à terre. Bien répartir les placettes dans la parcelle et les repérer pour revenir sur une placette contiguë en sortie hiver.
- La végétation doit être exempte d'humidité, pour ne peser que la matière verte (et non l'eau).
- Pesez chaque placette, faites-en la moyenne. Conservez ce résultat pour la sortie de l'hiver.

Une synthèse définitive des biomasses entrée hiver sera réalisée en janvier. Pensez à les réaliser dès maintenant !

Larves d'altises : en progression, continuer la surveillance .

Observation des larves :

Des **larves de grosses altises** sont observées dans 25 parcelles, avec 1 à 100% des plantes touchées, et une moyenne de 52,5%.

10 parcelles dépassent le seuil indicatif de risque.

Les larves d'altises apparaissent en général vers mi-octobre, en fonction des conditions météorologiques et des pics de vol des adultes.

Leur description figure dans les précédents BSV, en comparaison avec les larves de charançons ou les larves de la mineuse.

Le modèle ci-contre présente les périodes potentielles d'apparition des larves en fonction du début de la période de vol des adultes. D'après celui-ci, les premiers stades larvaires sont apparus le 11 octobre pour les départs de vols du 15 septembre.

Pour la période du pic de vol vers le 25 septembre, les premières éclosions sont observables depuis le 13 novembre. Selon le modèle, les stades L2 pour le pic de vol ne devraient arriver qu'en 2022 à partir du 23 février.

Attention : le modèle ne tient compte que des températures. Les conditions de sécheresse ou de pluviométrie peuvent également influencer sur l'apparition des stades larvaires.

Évaluation du risque lié aux larves d'altises

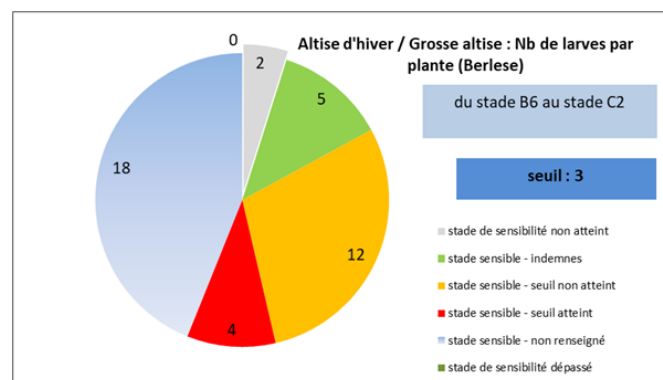
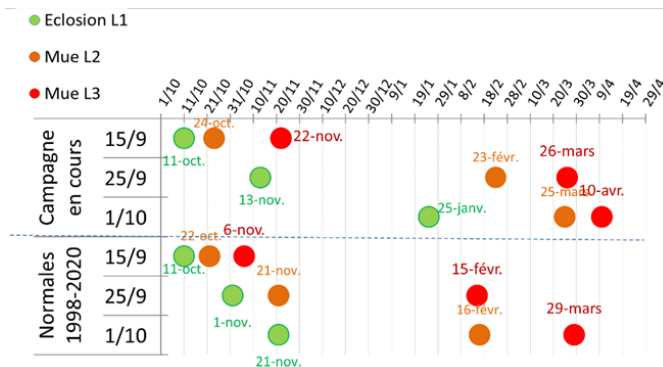
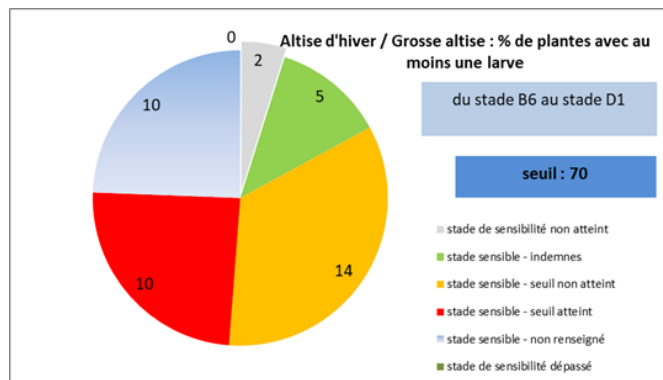
La nuisibilité des larves d'altises est dépendante de la **pression en insectes** et de la **dynamique de croissance du colza**. Afin d'évaluer le risque agronomique et celui lié à la pression insecte, il faut s'appuyer sur des observations simples à réaliser au champ.

Pour évaluer la pression insecte, n'hésitez pas à **réaliser des Berlèse**, moyen le plus simple pour évaluer le risque à la parcelle.

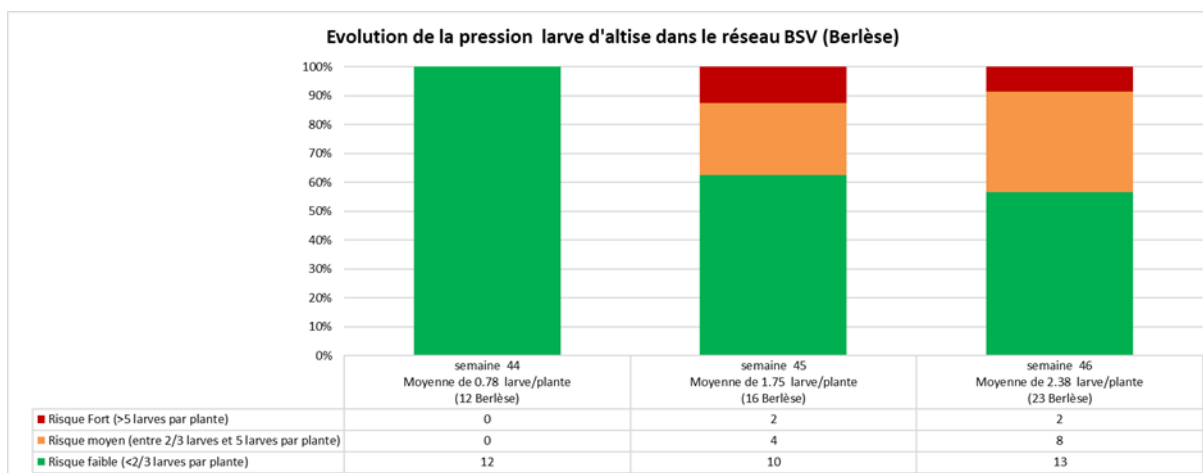
La méthode Berlèse permet d'estimer le nombre de larves présentes par plante. Retrouvez la description de la méthode en cliquant sur le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/comment-faire-un-berlese->

23 Berlèse ont été réalisés cette semaine, dont 18 dénombrent de 0,4 à 20 larves par plante en moyenne.

Le risque pour la parcelle se détermine en fonction du **risque agronomique** selon l'échelle ci-contre.



Risque global larves d'altises d'hiver		
Risque Agronomique	Risque pression insectes	Risque global
Fort	Fort : > 5 larves / plante	Fort
Moyen		Fort
Faible		Moyen
Fort	Moyen : entre 2-3 larves / plante et 5 larves / plante	Fort
Moyen		Moyen
Faible	Faible : < 2-3 larves / plante	Faible
Fort		Faible
Moyen		Faible
Faible		Faible



Le graphique ci-dessus représente l'ensemble des Berlèse réalisés durant les 3 dernières semaines, en fonction du niveau de **risque ravageur**. Cette semaine, le risque ravageur apparaît comme :

- ⇒ Faible pour 13 parcelles
- ⇒ Moyen pour 8 parcelles
- ⇒ Fort pour 2 parcelles.

Pour accéder à la grille complète d'évaluation du risque larve d'altise, suivre le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/larve-grosse-altise-colza>

Seuils indicatifs de risque:

- Si la pression insecte est inférieure à 2-3 larves par plante : continuer la surveillance en reconduisant une Berlèse.
- Si votre Colza est poussant, bien implanté et présente une biomasse conséquente (>25 g/plante mi-octobre ou >45g/plante fin novembre), prendre le seuil indicatif de risque de 5 larves par plante.
- Pour les autres cas, prendre le seuil indicatif de 2-3 larves par plante.

Autres ravageurs

Des **altises adultes** sont encore piégées dans 2 parcelles à raison de 1 individu par parcelle. L'ensemble des parcelles a dépassé le stade de sensibilité.

1 parcelle présente des dégâts de **mouche du chou** sur <1% des plantes.

Quelques dégâts de larves de **Noctuelle défoliatrice** sont repérés dans 1 parcelle.

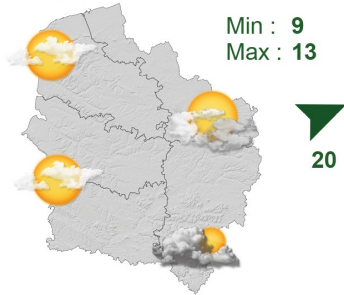
Des **charançons du bourgeon terminal** sont capturés dans 4 parcelles. Ce ravageur n'a jamais montré de nuisibilité importante dans notre région.

Maladie:

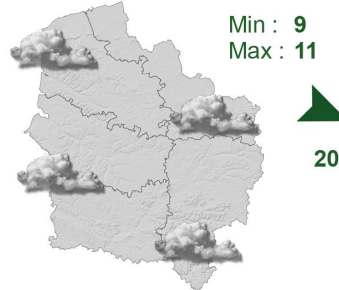
Des **macules de Phoma** ont été observées dans 6 parcelles avec 1 à 30% des plantes touchées. A ce stade, la lutte contre le Phoma passe par la résistance variétale.

METEOROLOGIE

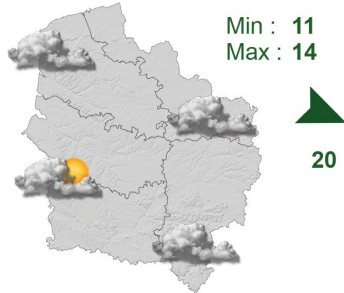
Mercredi 17 Novembre



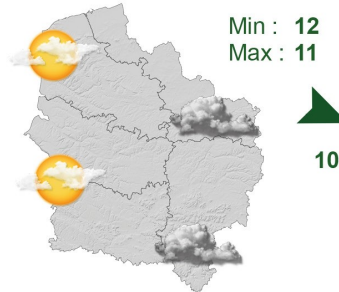
Jeudi 18 Novembre



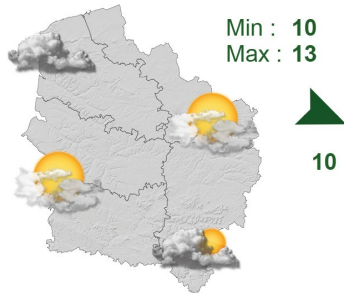
Vendredi 19 Novembre



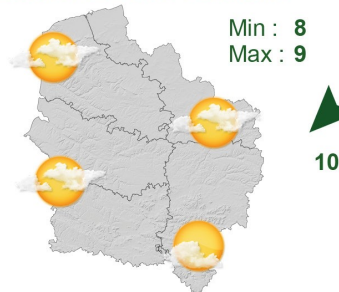
Samedi 20 Novembre



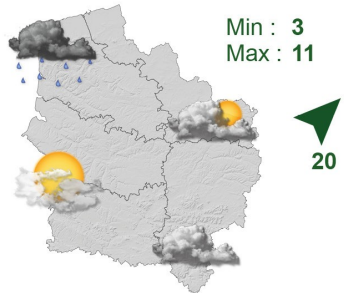
Dimanche 21 Novembre



Lundi 22 Novembre



Mardi 23 Novembre



Pour en Savoir +
Rendez-vous sur
www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Coïza : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, M. Latraye - Terres Inovia, Maurane Pagniez - Terres Inovia, Milla : V. Duval - Fredon Picardie, Protégainoux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, V. Delannoy, Y. Dobeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermendois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Curry, INRA, Institut de Genève, IREO de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de FOISE, Lyode Agro Environnemental Tilloy les Horreains, Nord Wigoce, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, TernoVéto, Terece, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesil, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Cousenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

